

Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI FUNDS MULTI-ASSET SUSTAINABLE FUTURE - I EUR Un Compartiment de la SICAV AMUNDI FUNDS

Code ISIN : (C) LU1941682178

Cet OPCVM est géré par Amundi Luxembourg SA, société de Amundi Group.

Objectifs et Politique d'investissement

Cherche à augmenter la valeur de votre investissement pendant la période de détention recommandée en investissant dans des Investissements durables conformément à l'Article 9 du Règlement « Disclosure ». Plus précisément, l'objectif d'investissement durable du fonds consiste à investir dans des activités économiques qui contribuent à un Avenir durable, en répondant à certains défis mondiaux de manière à parvenir à une croissance durable.

Le Compartiment investit principalement dans une large gamme de titres du monde entier et qui contribuent à un avenir durable, tel que mesuré selon les indicateurs des défis environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cela peut inclure (i) des obligations « investment grade » libellées en euros, couvrant toute la gamme des échéances, émises par des gouvernements de pays de l'OCDE ou des entités supranationales et/ou des sociétés commerciales. Au moins 10 % de l'actif du Compartiment est investi dans des obligations vertes, sociales et durables qui ont vocation à financer la transition énergétique et le progrès social et qui répondent aux critères et aux lignes directrices des Principes applicables aux obligations vertes, sociales et durables (tels que publiés par l'ICMA) ; (ii) des obligations indexées sur l'inflation ; (iii) jusqu'à 10 % de l'actif du Compartiment investi en obligations convertibles conditionnelles et jusqu'à 40 % de l'actif du Compartiment investi en actions. Si le gestionnaire d'investissement vise à investir dans des titres possédant une Note ESG, tous les investissements du Compartiment ne seront pas notés sur le plan ESG et, en tout état de cause, ces investissements ne représenteront pas plus de 10 % du Compartiment.

Le Compartiment vise à améliorer son empreinte environnementale et son profil de durabilité, en intégrant des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise).

Le Compartiment a recours à des instruments dérivés à des fins de réduction de différents risques, de gestion efficace de portefeuille et d'exposition (à court ou à long terme) à différents actifs, marchés et autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés axés sur les actions).

Indice de référence : Le Compartiment est activement géré et utilise un indice composé à 30 % de l'Indice MSCI Daily Net Total Return World Euro et à 70 % de l'Indice Bloomberg EuroAgg Total Return Index Value Unhedged EUR a posteriori en tant qu'indicateur pour évaluer la performance du Compartiment et, en ce qui concerne la commission de performance, en tant qu'indice de référence utilisé par les classes d'actions concernées, pour calculer les commissions de performance. Il n'existe aucune contrainte relative à cet Indice de référence qui limite la constitution du portefeuille. Le Compartiment n'a pas désigné l'Indice de référence comme indice de référence aux fins du Règlement « Disclosure ».

Processus de gestion : Le Compartiment intègre des Facteurs de durabilité dans son processus d'investissement. L'objectif d'investissement durable est atteint en investissant dans des sociétés et des émetteurs, à la fois sur les marchés d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux, qui concourent à générer, sur le long terme, une contribution environnementale ou sociale positive pour un Avenir durable. La sélection des titres résulte d'une analyse financière traditionnelle associée à une analyse extra-financière visant à évaluer la contribution réelle et l'engagement en faveur d'un avenir durable. Le Compartiment applique aux sociétés et aux émetteurs publics des critères d'exclusion supplémentaires et spécifiques qui répertorient un ensemble d'activités et de comportements controversés. Le Compartiment exclut également toute société ou tout émetteur affichant une notation ESG inférieure à D, sur la base de l'échelle de notation ESG d'Amundi et de son approche exclusive « best-in-class », visant à ne conserver que la meilleure moitié de l'univers initial au sein de chaque secteur. De plus, pour chaque émetteur, le Compartiment applique des indicateurs de durabilité liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et aux principes du Pacte mondial des Nations Unies considérés conjointement. En outre, le fonds investit au moins 10 % de son actif net dans des obligations vertes, sociales et durables qui ont vocation à financer la transition énergétique et le progrès social. Notre approche d'investissement repose sur des critères et une notation ESG identifiés et surveillés par l'équipe d'analyse ESG d'Amundi selon un cadre d'analyse ESG exclusif. L'univers d'investissement du Compartiment (tel que représenté par l'Indice de référence) est réduit d'au moins 20 % en raison de l'exclusion des titres ayant reçu une notation ESG basse. Pour déterminer la note ESG du Compartiment et l'univers d'investissement réduit, la performance ESG est évaluée en comparant la performance moyenne d'un titre à celle du secteur de l'émetteur du titre pour ce qui concerne chacune des trois dimensions ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). La sélection des titres par le biais de la méthodologie de notation ESG d'Amundi et l'évaluation de leur contribution à des objectifs environnementaux ou sociaux ont pour objectif d'éviter les impacts négatifs des décisions d'investissement sur les Facteurs de durabilité associés à la dimension environnementale et sociale du Compartiment.

L'action de capitalisation conserve automatiquement, et réinvestit, tous les revenus qui lui sont attribuables dans le Compartiment ; accumulant ainsi de la valeur dans le prix des actions de capitalisation.

La durée minimum d'investissement recommandée est de 4 ans.

Les actions peuvent être souscrites ou rachetées (et/ou converties) chaque jour d'opérations (sauf exception mentionnée dans le prospectus) à leur prix de transaction respectif (valeur liquidative) conformément à ce que prévoient les statuts. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'UCITS.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce Compartiment reflète le risque de son allocation, qui est principalement exposée au marché des obligations.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

- Risque de liquidité : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
 - Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
 - Risque opérationnel : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.
 - Risques liés aux Marchés émergents : Certains des pays dans lesquels nous investissons peuvent présenter des risques politiques, juridiques, économiques et de liquidité plus élevés que les investissements dans des pays plus développés.
- La surveillance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	1,00 %

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année.

Frais courants	0,56 %
-----------------------	--------

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.

Les commissions de surperformance	20,00 % par an des rendements obtenus par le Compartiment au-delà des indices composites MSCI Daily Net Total Return World Euro (30 %) et Bloomberg EuroAgg Total Return Index Value Unhedged EUR (70 %). À la clôture de l'exercice précédent, une commission de 0,05 % a été prélevée.
--	---

Les **frais d'entrée** et **de conversion** indiqués sont des chiffres maximum. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** est fondé sur les frais de l'exercice clos le 30 juin 2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de surperformance,
- les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Le calcul de la commission de performance s'applique à chaque date de calcul de la Valeur liquidative conformément aux conditions générales décrites dans le prospectus.

La comparaison de la Valeur liquidative de la classe d'actions et de l'Actif de référence (tel que défini dans le prospectus) s'effectue sur une période d'observation maximale de cinq ans. La commission de performance représente 15 % du pourcentage adjacent de la différence entre l'actif net de la Classe d'actions (avant déduction de la commission de performance) et l'Actif de référence si la différence est positive, et si la performance relative de la classe d'actions par rapport à l'Actif de référence est positive ou nulle, depuis le début de la période d'observation de la performance. Les sous-performances passées au cours des cinq dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle accumulation de la commission de performance.

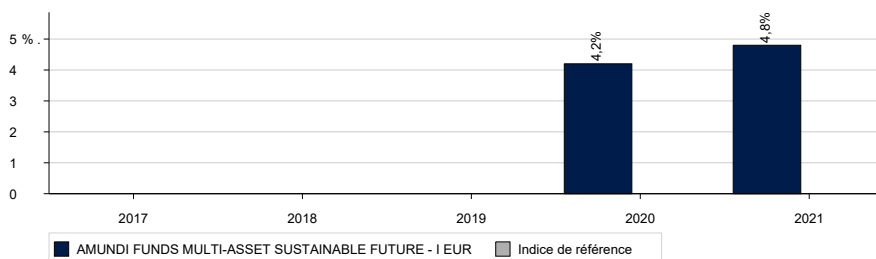
La date anniversaire correspond au jour de calcul de la dernière Valeur liquidative du mois de juin.

Les commissions de performance cumulées seront versées à la Société de gestion à une date anniversaire et une nouvelle période d'observation commencera.

La commission de performance n'est pas versée à la Société de gestion si la performance de la classe d'actions sur la période d'observation des performances est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de référence.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur le site: www.amundi.com.

Performances passées



Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Le Compartiment a été lancé le 18 avril 2019. La Classe d'actions a été lancée le 18 avril 2019.

La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.

Toute information complémentaire sur l'UCITS (prospectus, rapports périodiques) est disponible en anglais, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Les détails relatifs à la politique de rémunération mise à jour, en ce compris une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de leur octroi, sont disponibles sur le site Internet: <https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi> et un exemplaire papier sera disponible sans frais et sur demande.

Toute autre information pratique (ex. dernière valeur liquidative) est disponible sur le site internet www.amundi.com.

L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

Ce document décrit un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.

La législation fiscale Luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.

La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (www.cssf.lu).

Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 9 juin 2022.